



Société
Alzheimer
CENTRE - DU - QUÉBEC

***Rapport d'activités et
Rapport financier 2017-2018***

Table des matières

Section 1	Mot du président	
	Mot du directeur général	
Section 2	Rapport d'activités 2017-2018	1 à 11
Section 3	États financiers au 31 Mars 2018	1 à 20

Mot du président du conseil d'administration

C'est avec fierté que le conseil d'administration (CA) de la *Société Alzheimer Centre-du-Québec* présente le Rapport d'activités et le Rapport financier de l'année financière 2017-2018.

Ceux-ci témoignent d'une évolution généralement très positive, tant au niveau des services offerts et du nombre de personnes rejointes qu'au niveau du fonctionnement général de la Société et de sa santé financière. Or, ces résultats satisfaisants ne sont pas le fruit du hasard.

En effet, comme vous le constaterez à la lecture du présent document, le directeur général ainsi que tous les employés et bénévoles de la Société ont vraiment mis l'épaule à la roue pour atteindre de tels résultats, tout en vivant personnellement plusieurs transformations importantes au sein de l'organisation.

Pour sa part, le conseil d'administration (CA) a pris plusieurs décisions structurantes au cours des six assemblées qu'il a tenues entre le 1^{er} avril 2017 et le 31 mars 2018, dont celles-ci :

- En septembre 2017, le CA adopte le nouvel organigramme proposé par la direction générale dans le but de rendre plus efficaces le fonctionnement et les communications au sein de la Société.
- Aussi, afin d'assurer une bonne gouvernance, le CA adopte en janvier 2018 le document *Repères pour l'exercice de la gouvernance à la Société Alzheimer Centre-du-Québec* qui précise le partage des rôles entre le CA, la présidence et la direction générale ainsi que certains critères et pratiques privilégiés en vue d'un bon fonctionnement du conseil.
- Toujours en janvier, le CA fait siennes les recommandations d'un comité ad hoc qu'il avait mis sur pied au début de 2017. D'une part, il donne le feu vert à la réalisation, au cours de l'été 2018, de travaux de rénovation à la Maison Myosotis visant à améliorer le milieu de vie des résidents. D'autre part, il repositionne le montant du loyer dorénavant demandé à tout nouveau résident à la Maison Myosotis, en l'ajustant à environ 85% du prix moyen observé dans des résidences comparables de Drummondville.
- Dans ses décisions budgétaires de mars 2018, le CA convient d'octroyer une augmentation salariale significative aux préposés, cuisinières, personnes à l'entretien et accompagnatrices à domicile de sorte à leur offrir une rémunération davantage compétitive. De même, le CA prend position pour que le CIUSSS-MCQ défraie désormais les services d'accompagnement, de centre de jour ou de répit qu'il achète de la Société selon des tarifs reflétant les coûts réels assumés par notre organisation.
- Enfin, le CA retient formellement cinq éléments découlant des échanges tenus lors d'un exercice de réflexion stratégique réalisé en février, auquel ont participé quinze proches-aidants, représentants du CIUSSS-MCQ, employés, gestionnaires et administrateurs de la Société. D'ailleurs, le CA remercie chaleureusement ces personnes pour cette contribution d'importance. Les cinq éléments, qui seront désormais considérés dans la réflexion et les décisions stratégiques de la Société, sont les suivants :

1. Exercer des choix éclairés parmi les services pour lesquels la Société se démarque, afin de mieux répondre à la demande croissante dans les 5 MRC de la région, tout en tenant compte de ses ressources limitées;
2. Prendre des mesures concrètes auprès des partenaires et de la population des territoires du Centre-du-Québec pour faire connaître l'existence de la Société, son expertise et les services qu'elle offre;
3. Dans ses choix, dans ses services et dans ses communications, préserver et promouvoir les forces actuelles de la Société que sont, entre autres, la qualité, l'expertise et l'humanisme de son personnel, de ses soins et de ses services, tant à la Maison Myosotis que dans la communauté, ainsi que les partenariats que la Société a su développer, notamment avec le CIUSSS-MCQ;
4. Faire davantage connaître la maladie d'Alzheimer et la démystifier au sein de la population afin de briser l'isolement vécu par les familles et d'accroître l'accès aux services par les personnes qui en ont besoin;
5. Accroître significativement les entrées annuelles de fonds en misant sur une diversification des sources de financement de la Société.

Par ailleurs, ce Rapport annuel est une excellente occasion pour les sept membres du conseil d'administration de témoigner leur appréciation et leur reconnaissance :

- Au directeur général, Michel Viens, pour le travail colossal qu'il a réalisé au cours de l'année, pour son leadership et pour son excellente collaboration avec le CA;
- Aux adjointes et coordonnatrices qui veillent quotidiennement au bon fonctionnement de la Société : Céline Beaudette, Chantal Demers, Danielle Doyle et Louise Henri;
- À chacune des employés et des bénévoles de la Société qui, jour après jour, font la différence dans la vie de tant de personnes touchées de près ou de loin par la maladie d'Alzheimer. Sans elles, la Société ne serait pas estimée autant qu'elle l'est;
- Aux parents et aux proches qui n'hésitent pas à nous faire confiance et à recourir à nos services, soit pour elles-mêmes soit pour un ou une des leurs;
- Aux nombreuses personnes et entreprises qui, en 2017-2018, ont versé à la Société quelque 60 000\$ en dons de toutes sortes, incluant à titre de «Gardiens de la mémoire» ou à l'occasion de la Marche pour l'Alzheimer;
- Aux indispensables partenaires de la Société, particulièrement le CIUSSS-MCQ, l'APPUI Centre-du-Québec, la FADOQ Centre-du-Québec et L'AFEAS.

Les personnes suivantes ont agi bénévolement comme administrateurs de la Société Alzheimer Centre-du-Québec au cours de l'année 2017-2018 : Mesdames Annie Belcourt (depuis septembre 2017) et Marie -Josée Letarte et Messieurs Jean-Denis Allaire, Clément Bourgeois, Michel Doyon, Roger Hamel et Jean Prince. Leur contribution aux travaux du CA et de ses comités est de grande qualité et leur engagement pour la Société, sincère. Merci à vous.

Jean-Denis Allaire
Président

Madame, monsieur,

Voici une deuxième année financière qui prend fin depuis mon arrivée à ce poste et cette dernière aura été très satisfaisante pour moi. De pair avec le conseil d'administration, nous avons réussi à redonner un élan concret de développement à cette corporation qui en avait grandement besoin. Cette deuxième année aura donc permis la consolidation des nombreux changements apportés à l'administration générale de la Société Alzheimer Centre-du-Québec.

Les statistiques et les chiffres ne mentent pas. Le secteur de l'accompagnement à domicile a vraiment beaucoup progressé. Nos deux (2) conseillères continuent d'être très présentes dans la région auprès des familles et des proches-aidants. Notre hébergement est pratiquement occupé à 100%. Les résultats financiers démontrent aussi une bonne maîtrise de notre évolution budgétaire. Nos outils financiers permettent une meilleure compréhension de nos résultats. Nous avons grandement corrigé le tir dans la tarification de nos services vendus. Il le fallait! Notre culture organisationnelle s'est lentement ancrée et présente aujourd'hui un visage complètement renouvelé. L'équipe de l'hébergement est beaucoup plus stable et l'ambiance de travail s'est transformée en facteur de qualité, de rétention. Nos services de soutien à domicile se structurent davantage et laisse présager une évolution concrète de ce secteur dans les prochaines années. Évidemment, c'est avec les gestes posés en direction générale et les décisions, parfois audacieuses, prises par notre conseil d'administration que tout cela est devenu possible.

Je suis donc très fier de cette année financière 2017-2018. De ma position privilégiée, j'observe tous ces changements. Ils sont en quelque sorte le résultat tangible de tous les efforts investis à modifier la culture de cette organisation. Vous pouvez certes le constater aisément, je suis vraiment satisfait personnellement et professionnellement de ce bilan annuel. Je me reconnais totalement dans les résultats que l'organisation présente aujourd'hui pour cette année financière 2017-2018. J'ai toujours cru qu'il n'y a pas de structure organisationnelle efficiente possible sans une culture organisationnelle solide, organisée et comprise de tous. Le gestionnaire que je suis, sait cela. Il se sait aussi responsable, imputable de cette essentielle tâche. Il sait enfin que le succès d'une organisation s'avère directement lié à un effort d'équipe.

Je veux remercier ici tous les administrateurs de la corporation pour leur confiance et leur appui durant cette dernière année. Je veux aussi remercier toutes mes collaboratrices et collègues de la Société Alzheimer pour leur connivence. Je veux enfin remercier monsieur Jean-Denis Allaire notre président qui a démontré, durant cette première année de présidence, une grande rigueur ainsi qu'un leadership très rassembleur.

Merci!

Michel Viens, directeur général

Rapport d'activités 2017-2018

La Société Alzheimer Centre-du-Québec offre une panoplie de services tant au grand public, aux proches aidants qu'aux personnes atteintes de la maladie.

Information et formation

Par le biais de conférences et de kiosques d'information nous visons à sensibiliser la population en générale à la maladie d'Alzheimer. Notre objectif est de rejoindre le plus grand nombre possible de personnes afin de les informer des services auxquels ils ont droit si un jour la maladie frappe à leur porte.

Le tableau suivant vous indique le nombre de personnes rejointes par le biais de ces services :

	Conférences	Kiosques d'information	Formations	Références de Professionnels	Total	2016- 2017
Drummondville	---	103 (3 activités)	220	2	325	705
Victoriaville	686 (6 rencontres)	389 (5 activités)	---	5	1 080	1 034
BNY	---	---	---	---	---	108
	686	492	220	7	1 405	1 847

Notes :

Le bureau de Nicolet a fait l'objet d'une fermeture au mois de mars 2017. La donnée apparaissant au tableau y est seulement à titre de comparaison avec l'année 2016-2017.

Des milliers de personnes ont circulées lors des Salons nous avons toutefois retenu un nombre approximatif de personnes ayant fait un arrêt au kiosque de la Société d'Alzheimer, pour de l'information.

Information et formation (suite)

La conseillère de Victoriaville a présenté des conférences ou des rencontres informatives à l'AFEAS de Warwick, à une résidence de Nicolet, à l'Éduco-Pop et à la Bibliothèque de Victoriaville puis une conférence regroupant 230 personnes a été présentée à Victoriaville en collaboration avec la Fédération Québécoise des Sociétés Alzheimer et la FADOQ Centre-du-Québec.

Les kiosques d'information pour Victoriaville se sont tenus dans le cadre des Salons des aînés à Plessisville et Victoriaville, du Salon 50 ans et mieux, un kiosque à la Grande Place des Bois-Francs et aux Portes ouvertes du Carrefour d'entraide.

À Drummondville, trois kiosques d'information ont été tenus dont un au CHSLD puis deux en partenariat avec l'APPAD lors d'activités à l'Hôtel Universelle et à la Salle Royale.

Il est à noter que le bureau de service de Victoriaville a un mandat d'information reconnu par le projet subventionné par l'Appui Centre-du-Québec ce qui n'est pas le cas pour le bureau de Drummondville. À ce point de service nous avons développé davantage le volet formation ce qui explique les données très différentes à ces deux points de service.

Des ateliers de formation sont offerts par la conseillère de Drummondville aux accompagnateurs et accompagnatrices à domicile ainsi qu'au personnel de la Maison Myosotis, afin d'être à jour dans les actions à privilégier auprès des personnes atteintes. Nous collaborons de plus avec l'Appui Centre-du-Québec pour de la formation à des intervenants travaillant dans des centres d'hébergements de la région.

Le service de premier lien se veut un contact direct avec les médecins et les travailleurs sociaux afin que ces derniers nous réfèrent immédiatement un patient atteint de déficit cognitif. À Victoriaville ce service est en développement et touchera davantage de personnes dans les mois futurs suite à l'arrivée de plusieurs travailleuses sociales dans les GMF et les cliniques médicales.

Plus de **1 405** personnes ont reçu de l'information ou de la formation sur la maladie d'Alzheimer par le biais des services de la Société.

Nous tenons à remercier tous les organismes qui nous reçoivent et nous soutiennent dans l'atteinte de notre objectif.

Soutien psycho-social

Lorsque la maladie d'Alzheimer s'installe dans une demeure il est difficile de comprendre et surtout, d'accepter que notre compagne ou notre compagnon, que notre père, notre mère ou notre ami ne soit plus le même. Qu'il n'y ait plus de conversation possible avec ces personnes qui nous sont chères.

Afin d'apporter un soutien de qualité aux proches aidants et aux familles, la Société offre divers services. Que ce soit de façon individuelle, familiale ou en groupe, il s'agit d'un soutien psycho social très apprécié. Les conseillères sont là pour écouter, conseiller et accompagner les proches aidants dans leur cheminement.

La plupart du temps, le tout commence par un appel à l'aide d'un proche aidant. Une fois l'écoute, les conseils et l'information donnée, une rencontre individuelle ou familiale peut suivre. Puis, d'autres services sont offerts tel que les activités de groupe. Selon les besoins du proche aidant, il ou elle peut s'inscrire à des café-rencontres, des rencontres d'entraide, des séances d'information ou des conférences.

Il faut beaucoup de courage pour arriver à subvenir aux besoins d'une personne atteinte de la maladie d'Alzheimer et la forte réponse à notre offre de services nous indique qu'ils sont bien adaptés aux besoins des proches aidants.

Une partie des frais encourus au volet information et au volet psycho social est subventionnée par le programme Appui Centre-du-Québec. Il s'agit du salaire des conseillères couvrant deux jours par semaine pour chacune d'elle et d'une partie des dépenses reliées au fonctionnement des bureaux.

Compte tenu qu'au niveau psycho social nous vivons une forte augmentation des demandes de soutien, nous en avons fait part à l'Appui Centre-du-Québec et avons sollicité leur aide afin de couvrir pour 2018-2019, les salaires à trois jours par semaine pour chaque conseillère. Notre demande a été acceptée et nous pensons pouvoir ainsi éviter les listes d'attente.

Soutien psycho-social (suite)

	Groupes d'entraide + café rencontre	Rencontres individuelles Et familiales	Écoute téléphonique	Courriels	Total	2016- 2017
Drummondville	539	304	155	27	1 025	867
Victoriaville	113	177	100	---	390	317
BNY	---	---	---	---	---	125
Total	652	481	255	27	1 415	1 309

Le tableau suivant vous indique que **1 415** proches aidants ont utilisé nos services au cours de l'année :

Notes :

Le bureau de Nicolet a fait l'objet d'une fermeture au mois de mars 2017. La donnée apparaissant au tableau s'y retrouve seulement à titre de comparaison avec l'année 2016-2017.

Encore une fois cette année, nous observons qu'une majorité de femmes (64%) utilisent nos services de soutien psycho-social et que le groupe d'âge se situe principalement entre 55 et 74 ans.

Une nouvelle activité a été offerte à Drummondville s'adressant uniquement aux hommes sous forme de groupe d'entraide. L'expérience fut positive puisque les présences ont été maintenue tout au long des huit (8) séances. Les hommes ont exprimé leur satisfaction à pouvoir discuter de divers sujets, chose qu'ils n'avaient plus l'occasion de faire avec leur conjoint ou conjointe. Nous observons de plus une dynamique différente au sein de ce groupe puisque les hommes désirent uniquement recevoir des solutions à leurs problèmes.

Accompagnement à domicile

Le volet d'accompagnement à domicile regroupe des femmes et des hommes qui se rendent accompagner des personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer lorsque les proches aidants ont besoin d'un temps de répit. Ce service est offert selon le nombre d'heures allouées par le CIUSSS, du lundi au vendredi, sur des périodes de 3 à 6 heures.

Les accompagnateurs/accompagnatrices peuvent visiter plus d'une personne par semaine.

	Nb.personnes recrutées / formées	Nb.Total Accompagnateurs/ accompagnatrices	Nb. de personnes desservies	Nb. Total d'heures de services
Drummondville	6 / 6	20	41 Privée : 1	9 316 Pr 106 9 422
Arthabaska-Érable	2 / 2	6	8 Privées : 7	1 550 Pr 322 1 872
Nicolet	0 / 0	0	1	129
Total	8 / 8	26	58	11 423 hres

À Nicolet une seule famille reçoit le service d'accompagnement provenant du bureau d'Arthabaska-Érable. Ce service existait avant la fermeture du bureau de Nicolet et l'accompagnatrice a accepté de le poursuivre.

Les demandes d'accompagnement à domicile par le service public proviennent du CIUSSS. Certaines le sont de façon privée, directement à la Société. Cette année nous avons répondu à huit (8) demandes privées et dans ce cas, un tarif horaire est demandé pour couvrir nos dépenses.

Les deux coordonnatrices qui assurent le suivi des évaluations, de la gestion des horaires, des feuilles de temps et de la formation relèvent de la Société Alzheimer et les

accompagnateurs /accompagnatrices sont subventionnés par le CIUSSS, selon une entente contractuelle.

La Maison Myosotis

La Maison Myosotis peut recevoir douze (12) personnes en hébergement permanent et une (1) personne en période de répit.

Au cours de l'année, seize (16) personnes différentes ont utilisé le service d'hébergement permanent. Sur ces seize personnes, il y en a huit (8) qui sont demeurées toute la période. Une rotation s'est effectuée avec les huit (8) autres personnes (4 départs et 4 arrivées) suite à des relocalisations en CHSLD ou des décès.

Cette année, nous avons observé une diminution des visites de la Maison. Nous en avons reçu douze (12) comparativement à vingt-deux (22) l'an passé. Nous remarquons que c'est encore une majorité de femmes qui se présentent à ces visites qui sont accompagnées d'informations sur l'hébergement permanent.

Le lit de répit a pour sa part cumulé 230 jours d'occupation sur une possibilité de 365 jours ce qui correspond à 63 % d'utilisation. En 2016-17, il avait atteint 40 % d'utilisation.

Les demandes pour l'utilisation du lit de répit proviennent du CIUSSS. À cet effet une subvention couvrant une partie des frais de ce service est accordée à la Société. Il est à noter que le service de répit est offert à l'ensemble de la région.

En date du 31 Mars 2018, la Maison Myosotis compte douze (12) préposées, deux (2) cuisinières, deux (2) aide à déjeuner, deux (2) infirmières, l'équivalent d'un poste d'entretien ménager avec 2 employées, une (1) animatrice (3 jours/semaine) et une partie du temps de quatre (4) personnes de l'administration.

Toute une équipe à se relayer pour prendre grand soin de tous les bénéficiaires.

La Maison Myosotis (suite)

Le volet animation

À la Maison Myosotis, le volet animation tient une place importante pour la qualité de vie des résidents. Notre animatrice voit à assurer une programmation des plus variées, une programmation qui vise la stimulation cognitive, psychomotrice et sensorielle tout en créant un lien social. Sachant que les activités ont des bienfaits sur le moral et le physique, l'animatrice s'efforce de développer et de motiver la participation de chacun.

Elle présente donc un programme d'activités, trois jours par semaine, en avant-midi et en après-midi. Ces activités sont toutes adaptées aux conditions des résidents passant des mots croisés à de la mise en forme, d'un brin de jasette à des ateliers de mémoire.

Au cours de l'année deux activités spéciales se sont ajoutées à la programmation régulière soient : la création d'une murale régionale avec monsieur John Ryan où des résidents de la Maison se sont joints avec grand intérêt. Les résidents ont de plus participé au défi régional de dés, organisé dans le cadre de la semaine nationale du loisir.

Afin de combler toutes les journées par des activités différentes, l'animatrice a fait appel à un groupe de quatorze (14) bénévoles. Ces personnes sont venues partager leur talent, principalement en musique et en chant, durant plus de 200 heures au cours de l'année. Nous avons souligné leur dévouement lors d'une rencontre amicale dans le cadre de la Semaine du bénévolat au mois d'avril dernier.

Nous accordons beaucoup d'importance à l'appui que nous offre les bénévoles. À cet effet, nous avons passé des entrevues auprès de nouvelles personnes offrant leurs services pour du bénévolat et pourrons en ajouter à notre liste pour la prochaine année. Nous avons de plus mise à jour un code d'éthique que tous devront signer afin d'assurer la sécurité de nos résidents.

Nous sommes assurés que peu de lieu accueillant des personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer peuvent se vanter d'avoir une animation aussi intéressante et nous en sommes très fiers.

Le Centre de jour de la Société

Le Centre de jour de la Société est situé au sous-sol de la Maison Myosotis. Une animatrice et une auxiliaire familiale (payée par le CIUSSS) ou une employée de la Société reçoivent du lundi au jeudi, six (6) personnes par jour. Ces dernières sont référées par le CIUSSS.

Durant la journée, diverses activités sont présentées passant de la discussion sur divers sujets au bingo, des jeux de cartes aux exercices physiques, des activités de motricité fine et globale. En plus d'offrir un moment de répit aux proches aidant, ces activités sont adaptées à la condition des participants et participantes et elles ont pour but de stimuler et de briser l'isolement.

Le Centre de jour est ouvert pendant quarante-neuf (49) semaines, de 9h30 à 14h30 soit 5 heures par jour, pour un total de 980 heures par année. Les participants et participantes peuvent être transportés par autobus ou par un proche aidant. Les frais de transport (5.00 \$) et de repas (5.00 \$) sont couverts par les participants et participantes.

Une journée type au Centre de jour se déroule comme suit :

Accueil (9h30)	moment de discussion avec biscuits, café ou thé	
activités (10h)	dîner (vers 11h30)	vaisselle ou repos (12h30)
exercices (13h)	activités (13h30)	départ (14h30)

Les participants et participantes ont des intérêts et des expériences très variés mais également des niveaux d'atteintes cognitives différents. Cela demande une adaptation constante du personnel face au déroulement de chaque journée. Leur objectif est de maintenir l'intérêt de chaque personne, de les rendre confiantes et heureuses.

Au cours de l'année trente-sept (37) personnes différentes, dix-huit (18) hommes et dix-neuf (19) femmes, ont utilisé le service du Centre de jour. De ce nombre quatorze (14) étaient nouveaux. On observe une durée de présence entre une (1) semaine et plus de trois (3) ans.

En 2017-2018 nous avons observé un roulement de personnes beaucoup moins important que l'année précédente puisque nous avons reçu 113 personnes au cours de l'année. Cela s'explique par diverses raisons, soit une stabilité au niveau des présences, moins de placement en centre d'hébergement ou par moins de mortalité. Toutefois, nous ne pensons pas que la demande soit moins importante puisque les départs sont vite remplacés.

Activités publiques

La Marche pour l'Alzheimer

En 2017, la Marche pour l'Alzheimer a été teintée de nouveautés. Tout d'abord, un nouveau lieu pour sa réalisation a été choisi et l'activité s'est déroulée dans les rues du Village Québécois d'Antan. Puis, les participants ont été invités à remettre un don volontaire plutôt que des frais fixes d'inscription.

Ces changements ont été très appréciés de tous. Grâce à la collaboration du Village Québécois d'Antan, nous avons pu offrir une activité plus familiale, animée en toute sécurité, dans un lieu magnifique.

Dimanche le 28 Mai 2017, quatre cents (400) personnes de tous les âges se sont présentées pour appuyer la cause de la maladie d'Alzheimer et nous avons recueilli plus de 10 000. \$ en autofinancement.

Conférence à Victoriaville

La présentation d'une conférence « gratuite » ouverte au grand public a été offerte à Victoriaville, jeudi le 1 Mars 2018. Deux cents (230) personnes ont répondu à l'invitation; professionnels de la santé, proches aidants et aidés.

La conférence intitulée « À la découverte de la maladie d'Alzheimer » réunissait deux spécialistes qui ont informé l'auditoire des dernières avancées sur la maladie et les moyens de la prévenir.

Cette activité a été organisée par la Société Alzheimer du Centre-du-Québec, la Fédération Québécoise des Sociétés Alzheimer et la FADOQ Centre-du-Québec.

Progression des activités

Le présent tableau vous soumet la progression du nombre de personnes desservies par nos services :

Volets	Activités	Nombre de personnes		
		2015-2016	2016-2017	2017-2018
Information et formation	Conférences / Kiosques	463	1 127	1 178
	Formations	22	35	220
	Premier lien	2	15	7
Soutien psycho social	Cafés-rencontres et Groupes de soutien	102	476	652
	Rencontres individuelles Et familiales	150	454	481
	Écoute téléphonique et Courriels	225	379	282
	Centre de jour	49	113	37
	Accompagnement à domicile	31	58	58

En résumé, en 2017-2018 par nos services nous avons rejoints 1 405 personnes en information/ formation, 1 415 proches aidants, 108 personnes atteintes de la maladie,

pour un total de 2 928 personnes. Si nous ajoutons à ce nombre les 400 participants à la Marche, nous obtenons un total de **3 328 personnes** (3020 en 2016-2017). Il est à noter qu'il est difficile de départager le public, des proches aidants dans le volet information et celui de la Marche.

Fonctionnement démocratique

Les membres du conseil d'administration
de la Société Alzheimer du Centre-du-Québec
2017-2018

		Représentants et représentantes de secteur
Monsieur Jean-Denis Allaire	président	Bécancour- Nicolet-Yamaska
Monsieur Michel Doyon	vice-président	Drummondville
Madame Marie-Josée Letarte	secrétaire-trésorière	Drummondville
Madame Annie Belcourt	administratrice	Arthabaska-Érable
Monsieur Roger Hamel	administrateur	Drummondville
Monsieur Jean R. Prince	administrateur	Drummondville
Monsieur Clément Bourgeois	administrateur	Drummondville
Deux (2) postes vacants		

SOCIÉTÉ ALZHEIMER
DU CENTRE-DU-QUÉBEC
États financiers

31 mars 2018

SOCIÉTÉ ALZHEIMER DU CENTRE-DU-QUÉBEC

ÉTATS FINANCIERS

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT	2 - 3
ÉTATS FINANCIERS	
Résultats	4
Évolution de l'actif net	5
Bilan	6 - 7
Flux de trésorerie	8
Notes complémentaires	9 - 15
Annexes	16 - 20

Rapport de l'auditeur indépendant

Aux administrateurs de
SOCIÉTÉ ALZHEIMER DU CENTRE-DU-QUÉBEC

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de SOCIÉTÉ ALZHEIMER DU CENTRE-DU-QUÉBEC qui comprennent le bilan au 31 mars 2018 et les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit conformément aux Normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en oeuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers, afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit assortie d'une réserve.

Fondement de l'opinion avec réserve

Comme c'est le cas dans de nombreux organismes de bienfaisance, l'organisme tire des produits de dons et d'activités dont il n'est pas possible d'auditer l'intégralité de façon satisfaisante. Par conséquent, notre audit de ces produits s'est limité aux montants comptabilisés dans les comptes de l'organisme et nous n'avons pas pu déterminer si des ajustements pourraient devoir être apportés aux montants des produits de dons et d'activités, des états des excédent (insuffisance) des produits sur les charges et des flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement pour les exercices terminés le 31 mars 2018 et le 31 mars 2017, de l'actif à court terme au 31 mars 2018 et au 31 mars 2017 et de l'actif net au 31 mars 2018, au 31 mars 2017 et au 1er avril 2016. Nous avons exprimé, par conséquent, une opinion d'audit modifiée sur les états financiers de l'exercice terminé le 31 mars 2017, en raison des incidences possibles de cette limitation de l'étendue des travaux.

Opinion avec réserve

À notre avis, à l'exception de l'effet des incidences possibles du problème décrit dans le paragraphe « Fondement de l'opinion avec réserve », les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de SOCIÉTÉ ALZHEIMER DU CENTRE-DU-QUÉBEC au 31 mars 2018, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

¹
FBL S.E.N.C.R.L.

Drummondville, le 12 juin 2018

¹ CPA auditrice, CA, permis de comptabilité publique n° A108187

SOCIÉTÉ ALZHEIMER DU CENTRE-DU-QUÉBEC

RÉSULTATS

exercice terminé le 31 mars

	2018	2017
Produits		
Aide gouvernementale (annexe A)	479 638 \$	487 873 \$
Hébergement	303 705	290 630
Maintien à domicile (annexe B)	228 906	170 506
Activités de financement (annexe C)	31 934	37 019
Dons et autres (annexe D)	<u>39 813</u>	<u>39 762</u>
	<u>1 083 996</u>	<u>1 025 790</u>
Charges		
Salaires et charges sociales non ventilés (annexe E)	743 348	686 159
Programme - Appui aux proches aidants (annexe F)	55 625	80 017
Charges d'hébergement (annexe G)	120 035	103 898
Accompagnement à domicile (annexe H)	63 121	50 414
Centres de jour et lit de répit (annexe I)	28 962	31 902
Activités de financement (annexe J)	40 131	51 629
Charges administratives (annexe K)	12 685	14 268
Amortissement - Immobilisations corporelles	22 115	24 329
Amortissement - Apports reportés afférents aux immobilisations corporelles	<u>(2 039)</u>	<u>(2 178)</u>
	<u>1 083 983</u>	<u>1 040 438</u>
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	<u>13 \$</u>	<u>(14 648) \$</u>

SOCIÉTÉ ALZHEIMER DU CENTRE-DU-QUÉBEC

ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET

exercice terminé le 31 mars

	Investi en immobi- lisations	Non affecté	2018	2017
Solde au début	114 634 \$	141 432 \$	256 066 \$	270 714 \$
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	(20 076)	20 089	13	(14 648)
Remboursement de la dette à long terme	16 974	(16 974)	-	-
Remboursement des obligations découlant d'un contrat de location-acquisition	<u>1 041</u>	<u>(1 041)</u>	<u>-</u>	<u>-</u>
Solde à la fin	<u><u>112 573 \$</u></u>	<u><u>143 506 \$</u></u>	<u><u>256 079 \$</u></u>	<u><u>256 066 \$</u></u>

SOCIÉTÉ ALZHEIMER DU CENTRE-DU-QUÉBEC

BILAN

31 mars

2018

2017

ACTIF

Actif à court terme

Encaisse	198 627 \$	166 545 \$
Débiteurs (note 3)	23 568	41 075
Aide gouvernementale	-	8 200
Frais payés d'avance	<u>2 941</u>	<u>6 344</u>
	225 136	222 164
Immobilisations corporelles (note 4)	<u>432 200</u>	<u>454 315</u>
	<u>657 336 \$</u>	<u>676 479 \$</u>

POUR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

_____, administrateur

_____, administrateur

SOCIÉTÉ ALZHEIMER DU CENTRE-DU-QUÉBEC

BILAN

31 mars

	2018	2017
PASSIF		
Passif à court terme		
Créditeurs (note 6)	81 628 \$	80 730 \$
Dettes à long terme échéant au cours du prochain exercice (note 7)	7 209	17 173
Dettes à long terme dont le solde sera sujet à renégociation au cours du prochain exercice (note 7)	265 477	272 487
Obligations découlant d'un contrat de location-acquisition échéant au cours du prochain exercice (note 8)	<u>1 106</u>	<u>1 041</u>
	355 420	371 431
Obligations découlant d'un contrat de location-acquisition (note 8)	2 105	3 211
Apports reportés afférents aux immobilisations corporelles (note 9)	<u>43 732</u>	<u>45 771</u>
	<u>401 257</u>	<u>420 413</u>
ACTIF NET		
Investi en immobilisations	112 573	114 634
Non affecté	<u>143 506</u>	<u>141 432</u>
	<u>256 079</u>	<u>256 066</u>
	<u>657 336 \$</u>	<u>676 479 \$</u>

SOCIÉTÉ ALZHEIMER DU CENTRE-DU-QUÉBEC

FLUX DE TRÉSORERIE

exercice terminé le 31 mars

	2018	2017
FONCTIONNEMENT		
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	13 \$	(14 648) \$
Ajustements pour :		
Amortissement - Immobilisations corporelles	22 115	24 329
Amortissement - Apports reportés	(2 039)	(2 178)
	20 089	7 503
Variation nette des éléments hors caisse liés aux activités de fonctionnement		
Débiteurs	17 507	38 187
Frais payés d'avance	3 403	-
Aide gouvernementale	8 200	6 800
Créditeurs	898	(50 875)
Produits reportés	-	(2 164)
Flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement	50 097	(549)
FINANCEMENT		
Remboursement de la dette à long terme	(16 974)	(16 368)
Remboursement des obligations découlant d'un contrat de location-acquisition	(1 041)	(980)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	(18 015)	(17 348)
Augmentation (diminution) de la trésorerie	32 082	(17 897)
Encaisse au début	166 545	184 442
Encaisse à la fin	198 627 \$	166 545 \$

SOCIÉTÉ ALZHEIMER DU CENTRE-DU-QUÉBEC

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 mars 2018

NOTE 1. STATUTS ET NATURE DES ACTIVITÉS

L'organisme, régi selon la Partie III de la Loi sur les compagnies du Québec, est un organisme de bienfaisance enregistré qui peut émettre des reçus pour dons de bienfaisance et est exempt d'impôt sur les bénéfices en vertu de la Loi de l'impôt sur le revenu. Il a pour mission, pour toute la région du Centre-du-Québec, d'informer et d'aider les personnes souffrant de la maladie d'Alzheimer ainsi que les membres de leur famille.

NOTE 2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Référentiel comptable

L'organisme établit ses états financiers selon les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif. Ces normes constituent l'un des référentiels d'information financière inclus dans les principes comptables généralement reconnus du Canada.

Utilisation d'estimations

Pour préparer ses états financiers, la direction doit faire des estimations et formuler des hypothèses ayant une incidence sur les montants présentés de l'actif et du passif à la date des états financiers, ainsi que sur les montants présentés au titre des produits et des charges au cours de la période de présentation de l'information. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations.

Les principales estimations de la direction portent sur la dépréciation des actifs et la durée de vie utile des actifs à long terme.

Comptabilisation des apports

Les apports, incluant l'aide gouvernementale, les contributions et les dons, sont comptabilisés selon la méthode du report. Les apports affectés sont comptabilisés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont comptabilisés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée. Les apports reçus à titre de dotation ou relatifs à l'acquisition d'actifs à long terme non amortissables sont comptabilisés directement à l'actif net.

Les apports relatifs à l'acquisition d'actifs à long terme amortissables sont comptabilisés à titre d'apports reportés puis amortis de la même façon que les actifs auxquels ils se rapportent.

Comptabilisation des promesses de dons

En raison de l'incertitude liée à l'encaissement des montants en cause, les promesses de dons reçues avant la date du bilan sont comptabilisées uniquement si elles ont été encaissées avant la date d'achèvement des états financiers.

SOCIÉTÉ ALZHEIMER DU CENTRE-DU-QUÉBEC

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 mars 2018

NOTE 2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (SUITE)

Comptabilisation des autres produits

Les produits sont comptabilisés lorsqu'il y a une preuve convaincante de l'existence d'un accord, que le prix de vente est déterminé ou déterminable et que le recouvrement est raisonnablement certain.

Les produits d'hébergement sont comptabilisés de façon linéaire sur la durée de l'entente d'hébergement.

Les produits tirés du maintien à domicile sont comptabilisés lorsque les services sont rendus.

Les produits générés par les activités de financement sont comptabilisés au moment où ces activités ont lieu et que les montants sont encaissés.

Apports reçus sous forme de biens et de services

L'organisme reçoit des apports sous forme de biens et de services de la part de donateurs et de bénévoles. Ces apports ne sont pas comptabilisés dans les états financiers.

Instruments financiers

Évaluation initiale et ultérieure

Les actifs et passifs financiers sont évalués initialement à la juste valeur, sauf dans le cas de certaines opérations entre apparentés qui sont évaluées à la valeur comptable ou à la valeur d'échange selon le cas.

Les actifs et passifs financiers sont évalués ultérieurement au coût après amortissement.

Les actifs financiers évalués au coût après amortissement selon la méthode linéaire se composent de l'encaisse et des comptes clients.

Les passifs financiers évalués au coût après amortissement selon la méthode linéaire se composent des comptes fournisseurs, des salaires et vacances à payer, des retenues à la source et charges sociales à payer, des dus à des résidents et de la dette à long terme.

Dépréciation

En ce qui a trait aux actifs financiers évalués au coût après amortissement, l'organisme détermine s'il existe des indications d'une possible dépréciation. Dans l'affirmative, et si l'organisme détermine qu'il y a eu au cours de l'exercice un changement important dans le calendrier ou le montant prévu des flux de trésorerie futurs, une réduction de valeur est comptabilisée aux résultats. Une moins-value déjà comptabilisée peut faire l'objet d'une reprise de valeur. La valeur comptable de l'actif financier ne peut être supérieure à ce qu'elle aurait été à la date de reprise de valeur si la moins-value n'avait jamais été comptabilisée. La reprise de valeur est comptabilisée aux résultats.

SOCIÉTÉ ALZHEIMER DU CENTRE-DU-QUÉBEC

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 mars 2018

NOTE 2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (SUITE)

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles et les biens loués en vertu d'un contrat de location-acquisition sont comptabilisées au coût. Les apports d'immobilisations corporelles sont comptabilisés à leur juste valeur ou à une valeur symbolique si la juste valeur ne peut être déterminée au prix d'un effort raisonnable. Elles sont amorties en fonction de leur durée de vie utile respective selon la méthode de l'amortissement dégressif et les taux indiqués ci-dessous :

Aménagement de terrain	10 %
Résidence	4 %
Mobilier et équipement	20 %
Mobilier de bureau	20 %
Système téléphonique	20 %

Les immobilisations corporelles et les biens loués en vertu d'un contrat de location-acquisition sont réduits à leur valeur résiduelle s'ils n'ont plus aucun potentiel de service à long terme.

Ventilation des charges

L'organisme ventile certaines de ses charges par programme, soit dans le programme de l'Appui pour les proches aidants, l'hébergement, l'accompagnement à domicile, les centres de jour et lit de répit et les activités de financement.

Les salaires - Administration, en excluant les charges sociales, ainsi que les charges administratives sont ventilés selon la clé de répartition suivante : au prorata des heures travaillées pour chaque programme et activité.

NOTE 3. DÉBITEURS

	2018	2017
Comptes clients	16 540 \$	31 133 \$
Taxes à la consommation	<u>7 028</u>	<u>9 942</u>
	<u><u>23 568</u></u> \$	<u><u>41 075</u></u> \$

SOCIÉTÉ ALZHEIMER DU CENTRE-DU-QUÉBEC

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 mars 2018

NOTE 4. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	Coût	Amortissement cumulé	Valeur nette	
			2018	2017
Terrain	31 174 \$	- \$	31 174 \$	31 174 \$
Aménagement de terrain	38 825	14 626	24 199	26 888
Résidence	507 314	146 220	361 094	376 140
Mobilier et équipement	53 733	43 332	10 401	13 001
Mobilier de bureau	12 268	10 594	1 674	2 092
Système téléphonique	12 630	11 479	1 151	1 439
	<u>655 944</u>	<u>226 251</u>	<u>429 693</u>	<u>450 734</u>
Biens loués en vertu d'un contrat de location-acquisition				
Mobilier et équipement	<u>6 019</u>	<u>3 512</u>	<u>2 507</u>	<u>3 581</u>
	<u>661 963 \$</u>	<u>229 763 \$</u>	<u>432 200 \$</u>	<u>454 315 \$</u>

NOTE 5. EMPRUNT BANCAIRE

L'emprunt bancaire, d'un montant autorisé de 30 000 \$, porte intérêt au taux préférentiel plus 5 % et est renouvelable annuellement.

NOTE 6. CRÉDITEURS

	2018	2017
Comptes fournisseurs	13 490 \$	24 154 \$
Salaires et vacances	48 240	39 387
Retenues à la source et charges sociales	17 225	16 205
Dus à des résidents, sans intérêt	<u>2 673</u>	<u>984</u>
	<u>81 628 \$</u>	<u>80 730 \$</u>

SOCIÉTÉ ALZHEIMER DU CENTRE-DU-QUÉBEC

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 mars 2018

NOTE 7. DETTE À LONG TERME

	2018	2017
Emprunt, 5,19 % (4,82 % en 2017), garanti par l'ensemble des actifs et par le cautionnement d'INVESTISSEMENT QUÉBEC (au taux de 0,3 % (0,6 % en 2017)), remboursable jusqu'en septembre 2018 par versements mensuels de 2 615 \$ intérêts compris, le solde étant sujet à renégociation pour un terme échéant en 2029 *	272 686 \$	289 660 \$
Dettes à long terme échéant au cours du prochain exercice	7 209	17 173
	265 477	272 487
Dettes à long terme dont le solde sera sujet à renégociation au cours du prochain exercice	265 477	272 487
	- \$	- \$

* Suite à l'obtention du cautionnement d'INVESTISSEMENT QUÉBEC, l'organisme doit respecter un ratio de fonds de roulement et un ratio de dette totale sur l'équité nette. Une de ces exigences n'est pas respectée au 31 mars 2018 et l'emprunt est déjà présenté dans le passif à court terme. Cette exigence aurait été respectée si on ne prenait pas en considération l'emprunt sujet à renégociation et qui est présenté dans le passif à court terme.

NOTE 8. OBLIGATIONS DÉCOULANT D'UN CONTRAT DE LOCATION-ACQUISITION

	2018	2017
Contrat de location de mobilier et équipement, remboursable par versements trimestriels de 319 \$ incluant les intérêts calculés au taux de 6,07 %, échéant en décembre 2020	3 211 \$	4 252 \$
Obligations échéant au cours du prochain exercice	1 106	1 041
	2 105 \$	3 211 \$

Les paiements minimums futurs exigibles sur le contrat de location-acquisition au cours des prochains exercices sont les suivants :

2019	1 277 \$
2020	1 277
2021	958
	3 512
Intérêts inclus dans les paiements minimums futurs exigibles	301
	3 211 \$

SOCIÉTÉ ALZHEIMER DU CENTRE-DU-QUÉBEC

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 mars 2018

NOTE 9. APPORTS REPORTÉS AFFÉRENTS AUX IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les apports reportés afférents aux immobilisations corporelles représentent des apports affectés qui ont servi à la relocalisation de la résidence de l'organisme.

	2018	2017
Solde au début	45 771 \$	47 949 \$
Amortissement de l'exercice	<u>2 039</u>	<u>2 178</u>
Solde à la fin	<u><u>43 732 \$</u></u>	<u><u>45 771 \$</u></u>

NOTE 10. INSTRUMENTS FINANCIERS

Risques financiers

L'organisme, par le biais de ses instruments financiers, est exposé à divers risques, sans pour autant être exposé à des concentrations de risque. Les principaux risques sont détaillés ci-après.

Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un instrument financier manque à ses obligations et amène l'organisme à subir une perte financière. Ce risque découle principalement des comptes clients. Au 31 mars 2018, l'organisme n'est exposé à aucun risque important à l'égard d'un client en particulier (aucun client en 2017).

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que l'organisme éprouve des difficultés à honorer ses engagements liés à ses passifs financiers. L'organisme est exposé au risque de liquidité par rapport à l'ensemble de ses passifs financiers.

Risque de marché

Le risque de marché est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs des instruments financiers de l'organisme fluctuent en raison de variations des prix du marché. Certains instruments financiers de l'organisme l'exposent à ce risque qui se compose du risque de taux d'intérêt.

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des taux d'intérêt du marché. L'organisme est exposé à un risque de juste valeur en ce qui concerne ses instruments financiers comportant un taux d'intérêt fixe, puisque celle-ci varie de façon inverse aux variations des taux d'intérêts du marché. De plus, l'organisme est exposé à un risque de flux de trésorerie en ce qui concerne ses instruments financiers comportant un taux d'intérêt variable. Cependant, une variation de 1 % du taux préférentiel n'aurait pas une incidence significative sur les résultats et la situation financière de l'organisme.

SOCIÉTÉ ALZHEIMER DU CENTRE-DU-QUÉBEC

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 mars 2018

NOTE 11. ENGAGEMENTS

L'organisme est locataire d'un local en vertu d'un bail venant à échéance en juin 2019. Les loyers minimums futurs totalisent 4 058 \$ et comprennent les versements suivants pour les prochains exercices :

	Total
2019	3 217 \$
2020	841
	4 058 \$

NOTE 12. VENTILATION DES CHARGES COMMUNES

	Salaires - Administration		Charges administratives	
	2018	2017	2018	2017
Ventilation des charges				
Programme - Appui aux proches				
aidants	- %	- %	15,00 %	15,00 %
Hébergement	20,00 %	20,00 %	20,00 %	20,00 %
Accompagnement à domicile	22,50 %	20,00 %	22,50 %	20,00 %
Centres de jour et lit de répit	12,50 %	15,00 %	12,50 %	15,00 %
Activités de financement	15,00 %	15,00 %	15,00 %	15,00 %
Non ventilées	30,00 %	30,00 %	15,00 %	15,00 %

Les montants de charges pour les charges communes salaires - administration, en incluant la part des charges sociales afférente, et charges administratives ont été ventilés comme suit :

	Salaires - Administration		Charges administratives	
	2018	2017	2018	2017
Programme - Appui aux proches				
aidants	- \$	- \$	3 625 \$	5 583 \$
Hébergement	33 866	26 531	10 873	13 234
Accompagnement à domicile	38 099	26 531	12 233	13 233
Centres de jour et lit de répit	21 166	19 898	6 796	9 925
Activités de financement	25 400	19 898	8 155	9 925
Non ventilées	50 799	39 796	12 685	14 268
	169 330 \$	132 654 \$	54 367 \$	66 168 \$

SOCIÉTÉ ALZHEIMER DU CENTRE-DU-QUÉBEC

ANNEXES

exercice terminé le 31 mars

2018

2017

ANNEXE A - AIDE GOUVERNEMENTALE

CIUSSS MCQ	360 481 \$	357 974 \$
CIUSSS MCQ - Soutien aux aidants	60 183	59 766
Carrefour de soutien aux aidants - L'Appui	58 974	70 133
	<u>479 638 \$</u>	<u>487 873 \$</u>

ANNEXE B - MAINTIEN À DOMICILE

Accompagnement à domicile - CIUSSS MCQ	152 499 \$	88 909 \$
Accompagnement à domicile privé	8 130	3 270
Centres de jour	45 888	57 682
Lit de répit - CIUSSS MCQ	18 000	18 000
Cotisations privées	3 450	2 645
Subvention à la formation	939	-
	<u>228 906 \$</u>	<u>170 506 \$</u>

ANNEXE C - ACTIVITÉS DE FINANCEMENT

Marches pour l'Alzheimer	14 350 \$	22 608 \$
Gardiens de la mémoire	9 150	-
Formation et sensibilisation	7 934	3 611
Loterie	500	10 800
	<u>31 934 \$</u>	<u>37 019 \$</u>

ANNEXE D - DONS ET AUTRES

Dons généraux	24 817 \$	14 737 \$
Dons in memoriam	10 620	12 680
Partenaires Santé	3 215	2 893
Dons corporatifs	-	8 141
Intérêts	1 161	1 311
	<u>39 813 \$</u>	<u>39 762 \$</u>

SOCIÉTÉ ALZHEIMER DU CENTRE-DU-QUÉBEC

ANNEXES

exercice terminé le 31 mars

2018

2017

ANNEXE E - SALAIRES ET CHARGES SOCIALES NON VENTILÉS

Salaires - Hébergement et animation de la Maison Myosotis	408 203 \$	403 304 \$
Salaires - Accompagnement à domicile	150 439	92 853
Salaires - Conseils et formations aux proches aidants	65 908	62 919
Salaires - Animation des Centres de jour	21 800	31 490
Salaires - Administration	150 284	132 654
Charges sociales	<u>100 856</u>	<u>103 527</u>
	<u>897 490</u>	<u>826 747</u>
Reclassement des salaires et charges sociales - Programme l'Appui aux proches aidants	(35 611)	(47 730)
Ventilation des salaires - Administration aux programmes	<u>(118 531)</u>	<u>(92 858)</u>
	<u>(154 142)</u>	<u>(140 588)</u>
	<u>743 348 \$</u>	<u>686 159 \$</u>

SOCIÉTÉ ALZHEIMER DU CENTRE-DU-QUÉBEC

ANNEXES

exercice terminé le 31 mars

ANNEXE F - PROGRAMME - APPUI AUX PROCHES AIDANTS

	Arthabaska- Érable	Soutien psychologique	2018	2017
Salaires et charges sociales	18 992 \$	16 618 \$	35 611 \$	47 730 \$
Honoraires	1 411	626	2 036	543
Équipement et matériel	813	871	1 684	2 416
Aménagement	-	-	-	1 175
Formation	400	600	1 000	150
Déplacements et hébergement	1 627	486	2 112	2 809
Télécommunications	-	-	-	2 270
Locaux, conciergerie ou surveillance	4 575	330	4 905	6 958
Assurances	-	-	-	588
Publicité	1 231	1 905	3 136	8 744
Autres	1 036	481	1 516	1 050
Administration	2 012	1 614	3 625	5 584
	<u>32 096 \$</u>	<u>23 529 \$</u>	<u>55 625 \$</u>	<u>80 017 \$</u>

SOCIÉTÉ ALZHEIMER DU CENTRE-DU-QUÉBEC

ANNEXES

exercice terminé le 31 mars

2018

2017

ANNEXE G - CHARGES D'HÉBERGEMENT

Achats de nourriture	29 211 \$	24 661 \$
Entretien et réparations	20 803	13 602
Énergie	6 727	6 246
Fournitures de pharmacie et autres	3 482	2 872
Formation	1 705	-
Publicité	1 640	3 760
Télécommunications	1 215	981
Activités des résidents	-	712
Intérêts et frais sur la dette à long terme	10 513	11 299
Ventilation des salaires - Administration	33 866	26 531
Ventilation des charges administratives	<u>10 873</u>	<u>13 234</u>
	<u>120 035 \$</u>	<u>103 898 \$</u>

ANNEXE H - ACCOMPAGNEMENT À DOMICILE

Déplacements	7 358 \$	10 650 \$
Formation	5 187	-
Publicité	244	-
Ventilation des salaires - Administration	38 099	26 531
Ventilation des charges administratives	<u>12 233</u>	<u>13 233</u>
	<u>63 121 \$</u>	<u>50 414 \$</u>

ANNEXE I - CENTRES DE JOUR ET LIT DE RÉPIT

Centres de jour	1 000 \$	2 079 \$
Ventilation des salaires - Administration	21 166	19 898
Ventilation des charges administratives	<u>6 796</u>	<u>9 925</u>
	<u>28 962 \$</u>	<u>31 902 \$</u>

SOCIÉTÉ ALZHEIMER DU CENTRE-DU-QUÉBEC

ANNEXES

exercice terminé le 31 mars

2018

2017

ANNEXE J - ACTIVITÉS DE FINANCEMENT

Marches pour l'Alzheimer	4 590 \$	12 785 \$
Formation et sensibilisation	1 044	830
Gardiens de la mémoire	942	-
Loterie	-	4 634
Encan d'oeuvres d'art	-	2 530
Publicité et promotion	-	1 027
Ventilation des salaires - Administration	25 400	19 898
Ventilation des charges administratives	8 155	9 925
	<u>40 131 \$</u>	<u>51 629 \$</u>

ANNEXE K - CHARGES ADMINISTRATIVES

Fournitures de bureau	11 353 \$	11 810 \$
Honoraires professionnels	8 760	14 133
Déplacements et représentation	8 319	8 320
Assurances	6 903	7 003
Cotisation - Fédération québécoise des sociétés Alzheimer	5 097	7 463
Télécommunications	3 451	2 682
Énergie	2 866	2 310
Cours et abonnements	914	1 133
Entretien et réparations	745	5 337
Publicité	637	-
Intérêts et frais sur la dette à long terme	4 506	4 842
Intérêts sur la dette à court terme et frais bancaires	816	1 135
	<u>54 367</u>	<u>66 168</u>
Ventilation des charges administratives aux programmes	<u>(41 682)</u>	<u>(51 900)</u>
	<u>12 685 \$</u>	<u>14 268 \$</u>

L'Équipe de direction de la Société Alzheimer Centre-du-Québec :

Michel Viens, directeur général

Céline Beaudette, adjointe administrative

Danielle Doyle, adjointe aux opérations et soutien à l'autonomie

Chantal Demers, coordonatrice aux soins infirmiers

Louise Henri, coordonatrice à l'hébergement et de l'accompagnement à domicile

L'équipe complète est composée d'une cinquantaine de personnes qui agissent comme conseillères aux proches-aidants, accompagnatrices à domicile, préposées aux bénéficiaires, animatrices, infirmières, cuisinières et entretien ménager.

La Société Alzheimer Centre-du-Québec

880, rue Côté Drummondville (Québec) J2C 4Z7

(819) 474-3666

Site web : Alzheimercqc.ca

Courriel : administration@alzheimercqc.ca

Victoriaville :

40, rue Alice Victoriaville (Québec) G6P 3H4

(819) 604-7711